



HAL
open science

Stratégies d'effacement énonciatif et posture de sur-énonciation dans le Dictionnaire philosophique de Comte-Sponville

Alain Rabatel

► **To cite this version:**

Alain Rabatel. Stratégies d'effacement énonciatif et posture de sur-énonciation dans le Dictionnaire philosophique de Comte-Sponville. *Langages*, 2004, 4 (156), pp.18-33. 10.3917/lang.156.0018 . halshs-00433224

HAL Id: halshs-00433224

<https://shs.hal.science/halshs-00433224>

Submitted on 11 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stratégies d’effacement énonciatif et posture de surénonciation dans le *Dictionnaire philosophique* de Comte-Sponville

Cet article analyse la construction des postures énonciatives, essentiellement celle de surénonciateur, dans un contexte marqué par des formes variées d’effacement énonciatif (EE), depuis l’EE *stricto sensu* jusqu’à des formes d’EE *lato sensu* avec la désinscription énonciative. Le genre du dictionnaire (philosophique), qui sert de cadre à l’analyse, impose au locuteur/énonciateur premier des règles de scientificité relatives à la fiabilité des sources et à la présentation « objective » des idées et systèmes. Toutefois, ce *Dictionnaire philosophique* (DP) n’est pas écrit par un collectif de spécialistes, mais par un auteur unique, dont les modèles explicites sont Voltaire (*Dictionnaire philosophique*) et Alain (*Définitions*). Aussi ne se cantonne-t-il pas à une présentation sans parti pris des points de vue autorisés, il fait dialoguer ces autorités, discute avec elles, pour faire partager ses conceptions au lecteur. Les tensions qui traversent cet ouvrage scientifique à la subjectivité revendiquée sont sensibles à travers les jeux de l’EE, ainsi qu’à travers les signes plus ou moins discrets de la présence du sujet modal, qui emprunte volontiers une posture de surénonciateur¹. Celle-ci sera envisagée successivement sous l’angle de sa mise en scène discursive, autour de la figure du locuteur/énonciateur primaire (L1/E1), ensuite autour de la recontextualisation linguistique des citations du locuteur/énonciateur cité (l2/e2), enfin autour des stratégies d’argumentation par « autorité polyphonique » (Ducrot 1984), au plan des énoncés. Par cette investigation « en entonnoir », on entend montrer que les effets de l’EE sur la posture de surénonciateur sont non seulement la résultante de stratégies discursives, mais encore de phénomènes grammaticaux souvent congruents qui jouent au niveau de la phrase.

1. Cette posture est fréquente dans le DP. Si le genre détermine une posture dominante, il n’empêche pas le locuteur d’adopter toutes les postures : la coénonciation et la sousénonciation dans le DP font l’objet d’une publication conjointe, in Rabatel 2005.

1. LA MISE EN SCÈNE DISCURSIVE DU SURÉNONCIATEUR PAR EFFACEMENT ET DÉSCRIPTION ÉNONCIATIFS DE L1

Compte tenu de sa dimension profondément dialogale et dialogique, le *Dictionnaire philosophique* ne repose pas sur un usage généralisé de l'EE, tel que dans les définitions suivantes :

- (1) BONNE FOI : L'amour ou le respect de la vérité : c'est aimer ce qu'on croit vrai, ou s'y soumettre (DP 2001 : 92).
- (2) FIDÉLITÉ : « La fidélité, disait Alain, est la principale vertu de l'esprit ». C'est qu'il n'y a pas d'esprit sans mémoire, et que la mémoire pourtant n'y suffit pas : encore faut-il vouloir ne pas oublier, ne pas trahir, ne pas abandonner, ne pas renoncer, et c'est la fidélité même (DP 2001 : 247).

En effet, dès que l'auteur discute une notion, répond à un point de vue adverse, ou anticipe sur une question ou une objection de son lecteur, il se trouve amené à choisir un plan d'énonciation personnelle. Mais comme son objectif est de donner à ses analyses un statut qui déborde le cadre proprement factuel de la situation d'énonciation, il s'ensuit que la mise en discours cherche à masquer le mouvement subjectif de la critique par l'imposition d'un point de vue (personnel) qui se donne une apparence d'objectivité par le biais notamment de la désinscription énonciative, du rebranchement de L1/E1 derrière la multiplication de sources énonçantes ou de l'énonciation sentencieuse.

1.1. Désinscription énonciative

Cette désinscription énonciative, diversement marquée, correspond au passage d'une énonciation personnelle à une énonciation impersonnelle, avec, en phase intermédiaire, la présence de formes personnelles ou de tiroirs verbaux² « déictiques » dont l'interprétation ne dépend pas (ou plus) de données situationnelles, comme lorsque *je, tu (nous, vous)* prennent une valeur générique. Il est alors fréquent que ces formes permutent entre elles ou avec un *on* indéfini ou avec la non-personne. C'est ainsi qu'en (3), le « je » initial, pleinement déictique, se transforme en un « nous » qui englobe, en le dépassant de beaucoup, le référent du « je » initial, puisque la situation d'énonciation n'est pas indispensable pour référer à l'homme dans sa généralité – redoublant le mouvement de désinscription concernant le premier « nous », dans la citation de Voltaire, qui n'est pas glosé par « *notre* tempérament », « *notre* caractère », comme il aurait été possible, mais par « le tempérament d'un individu, c'est ce que la nature a fait de *lui* ; son caractère » :

- (3) CARACTÈRE : [...] « C'est ce que la nature a gravé dans nous », disait Voltaire. **Je**³ n'irais pas jusque là. Le caractère **me** semble plus individualisé

2. Autres exemples, avec *tu* (« tant que **tu** fais une différence entre ta vie telle qu'elle est et le salut, **tu** es dans la vie telle qu'elle est » DP : 522) et avec le *futur générique* exprimant une vérité générale dans « “Là où ça était, écrit Freud, je dois advenir. » L'imparfait ne doit pas tromper. Le ça est originaire, sans doute, mais tout aussi ultime. Il nous **accompagnera** jusqu'à notre dernier souffle, qui sera le sien. Le sujet toujours reste une conquête ou une exigence » (DP 2001 : 95).

et évolutif que le tempérament, moins que la personnalité. **Je** dirais volontiers : **le tempérament d'un individu**, c'est ce que la nature a fait de **lui** ; **son** caractère, c'est ce que l'histoire a fait de **son** tempérament ; **sa** personnalité, c'est ce qu'il a fait, et qu'il ne cesse de faire, de ce que l'histoire et la nature ont fait de **lui**. Le caractère renvoie au passé, donc à tout ce qui, en **nous**, ne dépend plus de **nous**. Il faut faire avec, comme **on** dit, et c'est en quoi, selon une formule célèbre d'Héraclite, « le caractère d'un homme est son démon » ou son destin : parce qu'il est celui qui choisit en lui, qu'il ne choisit pas (DP 2001 : 98).

L'exemple (4) cumule les désinscriptions des personnes, des marqueurs spatiaux et des données temporelles :

- (4) FÉMINITÉ : C'était à la rue d'Ulm, dans les soixante-dix. Je bavardais avec un ami, dans le couloir de l'École normale supérieure. Soudain, je vois arriver trois jeunes femmes, bottées, casquées, la cigarette au bec, qui me demandent d'un ton rogue : « C'est où les chiottes ? » Elles devaient descendre de moto, et je n'ai évidemment rien contre. Elles avaient bien sûr le droit de fumer et de dire des gros mots. Mais elles étaient étonnamment masculines, au pire sens du terme : sans douceur, sans finesse, sans poésie. Cela suggère, au moins par différence, ce qu'est la féminité. Non une essence ou un absolu, cela va de soi (les trois motardes, aussi peu féminines qu'elles m'aient paru, n'en étaient pas moins femmes pour autant), mais un certain nombre de traits ou de caractères qu'on trouve plus souvent chez les femmes, sans lesquels l'humanité se réduirait à la masculinité, avec tout ce qu'elle comporte de violence et de lourdeur, de prosaïsme et d'ambition – ce que Rilke appelait « le mâle prétentieux et impatient » (DP 2001 : 242).

Le récit active un souvenir personnel jouant le rôle argumentatif d'un *paradeigma*⁴, donnant lieu à une définition de la féminité dans laquelle les circonstances de la situation d'énonciation n'ont désormais aucune pertinence : c'est ce qu'indiquent les phénomènes de désinscription personnelle et temporelle, avec le passage du *je* au *on*, le passage du présent de narration (« je vois arriver », « elles me demandent ») ou du présent actuel (« je n'ai évidemment rien contre », « cela suggère ») au présent gnomique (« ce qu'est la féminité », « un certain nombre de traits ou de caractères qu'on trouve chez les femmes », « avec tout ce qu'elle comporte »). La désinscription est confirmée par l'absence de reprise des données spatiales initiales : la valeur exemplaire du récit vide les repères spatio-temporels et personnels de leur pertinence situationnelle et favorise ainsi le passage de l'énonciation personnelle vers l'énonciation impersonnelle. Cette évolution est loin de se réduire aux marques énonciatives indicielles : l'anaphorique « cela » (dans « cela

3. Dans les citations, les italiques sont de Comte-Sponville, les gras, de nous.

4. Le *paradeigma* aristotélicien correspond à un mode de pensée permettant de passer d'un cas particulier à un autre, plus connu, davantage exemplaire. C'est là ce qui distingue, dit-on, l'abduction de l'induction, laquelle est de nature inférentielle, faisant passer d'un cas particulier à une proposition générale. La distinction est fragile, car le *paradeigma* réussi se présente « comme un indice, où le particulier incarne le général, en ce qu'il est *exemplaire* de la situation qui fait l'objet de la délibération » (Danblon 2003 : 189).

suggère, au moins par différence, ce qu'est la féminité ») assure la transition entre une saisie expérientielle et son exploitation théorique (cf. Philippe 1995 : 105 pour la valeur du démonstratif et 98-102 pour des analyses proches des nôtres sur le « je non spécifié », et Ali Bouacha 1995 : 92-93). Ce processus de désinscription énonciative, prolongé par les choix qui affectent le mode de donation des référents – du particulier au général, autour du rôle pivot de « cela » et du passage de « trois jeunes femmes » à « la féminité » –, permet au locuteur d'imposer sans y paraître son point de vue personnel en lui donnant une apparence d'objectivité, comme si la définition de la féminité découlait de l'observation des faits.

1.2. Multiplication des sources énonçantes au profit du surénonciateur

Le locuteur peut aussi s'exprimer par le truchement d'un ou de plusieurs énonciateurs abstraits (Vion 1998 : 196-199) ou saturés sémantiquement (Nølke 2000)⁵. Ce procédé peut se trouver démultiplié *ad libitum*, comme en (5) où L1/E1 fait dialoguer un grand nombre de sources énonçantes internes à l'énoncé, distinctes de L1/E1, ce qui n'est pas sans produire des effets sur le plan argumentatif en positionnant L1/E1 en surénonciateur :

- (5) MATÉRIALISME : Être matérialiste, pour les Modernes, c'est d'abord reconnaître que c'est le cerveau qui pense, que « l'âme » ou « l'esprit » ne sont que des illusions ou des métaphores, enfin que l'existence de la pensée (comme Hobbes, contre Descartes, l'avait fortement marqué) suppose assurément celle d'un être qui pense, mais nullement que cet être soit lui-même une pensée et un esprit : autant dire, parce que je me promène, que je suis une promenade (Hobbes, Deuxième objection aux *Méditations* de Descartes). « Je pense, donc je suis » ? Sans doute. Mais que suis-je ? Une « chose pensante » ? Soit. Mais quelle chose ? Les matérialistes répondent : *un corps*. C'est peut-être le point, entre les deux camps, où l'opposition est la plus nette. Là où l'idéaliste dirait : « J'ai un corps », ce qui suppose qu'il soit autre chose, le matérialiste dira plutôt : « Je suis mon corps ». Il y a là une part d'humilité, mais aussi de défi et d'exigence. Les matérialistes ne prétendent pas être autre chose qu'un organisme vivant et pensant. C'est pourquoi ils mettent la vie et la pensée si haut : parce qu'ils n'y voient qu'une exception, d'autant plus précieuse qu'elle est plus rare et qu'elle les constitue. Ils expliquent donc bien, comme Auguste Comte l'avait vu, *le supérieur* (la vie, la conscience, l'esprit) par *l'inférieur* (la matière organique, biologiquement puis culturellement organisée), mais ne renoncent pas pour autant, d'un point de vue normatif, à sa supériorité. Ils défendent le *primat de la matière*, comme disait Marx, mais n'en sont que plus attachés à ce que j'appelle la *primauté de l'esprit*. Que ce soit le cerveau qui pense, ce n'est pas une raison pour renoncer à penser ; c'en est une au contraire, bien forte,

5. Certains récits permettent à L1/E1 de se mettre (momentanément) en retrait pour mieux imposer son point de vue personnel par le truchement d'une voix différente. C'est un procédé fréquent dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire : cf. notamment la série des articles « Catéchisme » (chinois, du curé, du Japonais, du jardinier, etc.).

pour penser le mieux qu'on peut (puisque toute pensée en dépend). Et de même : que la conscience soit gouvernée par des processus inconscients (Freud) ou que l'idéologie soit déterminée en dernière instance par l'économie (Marx), ce n'est pas une raison pour renoncer à la conscience ou aux idées : c'en est une, au contraire, pour les défendre (puisqu'elles n'existent qu'à cette condition) et pour essayer de les rendre – par la raison, par la connaissance – plus lucides et plus libres. Pourquoi autrement faire une psychanalyse, de la politique ou des livres ? (DP 2001 : 362).

En mettant sur le même plan énonciatif l'auteur d'un discours effectif (Descartes) et d'un DD putatif attribué au « matérialiste », en hiérarchisant les arguments au profit de ce dernier et en montrant que cette représentation abstraite ne fait que confirmer la hiérarchisation historique concrète des agents du champ philosophique (cf. la qualification positive des arguments de Hobbes, de Comte, Marx ou Freud), L1/E1 installe Descartes en énonciateur dominé. Sur un plan discursif, la prise en tenaille de Descartes par ses contradicteurs est bien sûr significative. Quant à L1/E1, s'il se positionne d'abord en coénonciateur des théoriciens du matérialisme en marquant son accord avec les fondements de ce système, il s'affiche progressivement en surénonciateur en se donnant le rôle d'agent de la synthèse entre Comte et Marx, autour de la double affirmation du primat de la matière et de la primauté de l'esprit, qui est à ses yeux le cœur du matérialisme. Cette posture de surénonciateur est éclatante lorsque L1/E1 argumente contre ceux qui ont une conception étriquée du matérialisme : les références à Freud et à Marx, significativement entre parenthèses, à ce stade, valent comme des points d'appui pour pousser plus avant une démonstration sur la primauté de l'esprit, dont le surénonciateur laisse penser qu'elle a été sous-estimée par Marx ou Freud, voire ignorée par leurs sectateurs.

Une telle posture est encore plus nette en (6), grâce à l'accumulation des citations et au jeu des réattributions de source énonciative, prélude à une leçon tirée par L1/E1 dans un énoncé marqué par la désinscription énonciative :

- (6) Être un homme des Lumières, explique Kant, c'est penser par soi-même, c'est se servir librement de sa raison, c'est se libérer des préjugés et de la superstition. C'est ce qui justifie la formule fameuse : « *Sapere aude !* aie le courage de te servir de ton propre entendement ! voilà la devise des Lumières » (Kant, *Réponse à la question « Qu'est-ce que les lumières ? »*, 1784). **La maxime est d'Horace, elle pourrait être de Lucrèce, et Montaigne déjà l'avait faite sienne (Essais, I, 26, 159), comme Voltaire après lui et avant Kant (Dictionnaire philosophique, article « Liberté de penser »). On voit que les Lumières, en tant qu'idéal, sont de tous les temps. C'est que la superstition et le dogmatisme toujours nous précèdent, et nous accompagnent »** (DP 2001 : 347).

Par sa vaste culture philosophique, par son aptitude à mettre en perspective des références bibliographiques singulières, voire par une certaine désinvolture dans le rôle d'« agent des attributions énonciatives », L1/E1 manifeste un ethos « souverain » qui s'accommode bien de la posture de surénonciateur, et qu'on n'est pas surpris de retrouver dans l'énonciation sentencieuse...

1.3. Le surénonciateur dans l'énonciation sentencieuse

Il est fréquent que les articles du *DP* comportent des énoncés sentencieux, la maxime se prêtant à une reformulation antithétique de positions antagonistes ou à l'expression brillante d'un point de vue mémorable et mémorisable (Schapira 1999), à travers la sélection des termes, les choix de (re)dénomination, les qualifications, mais aussi à travers des structures rythmiques et des figures rhétoriques au plan du contenu et au plan de l'expression :

- (7) CHARITÉ : L'amour désintéressé du prochain. Cela tombe bien : le prochain n'est pas toujours intéressant.
 Comme le prochain, par définition, c'est n'importe qui, la charité, dans son principe, est universelle. C'est ce qui la distingue de l'amitié, qui ne va pas sans choix ou préférence (Aristote : « Ce n'est pas un ami, celui qui est l'ami de tous »). On choisit ses amis ; on ne choisit pas son prochain. Aimer ses amis, ce n'est pas aimer n'importe qui, ni les aimer n'importe comment. La charité serait plutôt une dilection sans prédilection. On ne la confondra pas avec la philanthropie, qui est l'amour de l'humanité, autrement dit d'une abstraction. La charité ne porte que sur des individus, dans leur singularité, dans leur concrétude, dans leur fragilité essentielle. (Comte-Sponville, *DP* 2001 : 108)

Participent de l'énonciation sentencieuse les *effets de rythme*, avec les répétitions binaires (« ce n'est pas aimer n'importe qui, ni les aimer n'importe comment », « qui ne va pas sans choix ou préférence ») ou le rythme ternaire (« dans leur singularité, dans leur concrétude, dans leur fragilité essentielle », cf. Koren 2003) ; les *antithèses* (« désintéressé » *vs* « pas intéressant », « charité » *vs* « amitié » (Aristote : « ce n'est pas un ami celui qui est l'ami de tous »), « on choisit ses amis, on ne choisit pas son prochain », « aimer ses amis, ce n'est pas aimer n'importe qui ») ; le *jeu sur les préfixes*, d'autant plus remarquable qu'il fonctionne sur le même étymon (« dilection sans prédilection »)⁶ : ces procédés, en contexte, construisent l'image d'un surénonciateur qui se pose en surplomb à l'égard de la doxa, d'où la fonction dialogique des négations ou des structures binaires, dans les procédés précédents.

L'énonciation parémique manifeste son ambition universalisante tout en montrant, sur le mode mineur, que ce PDV universel est celui d'un auteur singulier dont l'ethos révèle les talents intellectuels et artistiques, puisque c'est du grand art que de suggérer beaucoup avec une extrême économie de moyens. Par là, L1/E1 se positionne en surénonciateur, dans son dire et dans son dit, étant capable de proposer une formulation nouvelle pour une problématique ancienne⁷ ou une reformulation éclairante pour une analyse avec laquelle il est d'accord. En ce sens, c'est l'art de la pointe qui contribue le plus efficacement à la figure du surénonciateur, surtout parce que cette pointe est toujours dialogique, comme dans la pointe finale de l'article « sublimation » :

6. Cf. « Le beau est un concept ; la beauté, une chance » (*DP* : 84), etc.

7. Cf. « Ce n'est pas parce que nous avons un esprit que nous pensons ; c'est parce que nous pensons que nous avons un esprit » (*DP* : 363).

- (8) Ce n'est pas le sentiment du sublime, c'est le devenir sublime du sentiment (DP : 561).

Ainsi, il est possible de dégager tout un ensemble de stratégies discursives (dont nous n'avons donné que quelques exemples) par lesquelles L1/E1 confère à son point de vue une autorité (*auctoritas*) qui résulte de son statut surplombant par rapport à toutes les autorités (*auctor*) citées (à comparaître). Mais cette posture de surénonciateur ne tient pas seulement à cette mise en scène discursive du point de vue personnel de L1/E1 à travers ces allers et retours entre EE *stricto* et *lato sensu*, elle tient encore, comme on va le voir, aux marques linguistiques qui affectent la contextualisation des dires de I2 au niveau de la phrase.

2. STRATÉGIES D'EFFACEMENT ÉNONCIATIF PAR LE LOCUTEUR CITANT DU POINT DE VUE ORIGINEL DU LOCUTEUR CITÉ

La posture de surénonciateur intervient également au niveau de la phrase, notamment par la recontextualisation des points de vue exprimés par les locuteurs/énonciateurs cités (I2/e2). Cette recontextualisation relève solidairement de l'EE et de la surénonciation, puisque les interventions de L1/E1 sur la citation sont assez discrètes :

- Il y a EE, du côté de I2/e2, en ce sens que le dire de I2 n'est apparemment pas modifié, alors qu'en réalité, le point de vue de I2/e2 est modifié dans sa portée, son orientation argumentative, son inclusion dans le cadre d'une histoire (de la philosophie) dont I2 n'était pas toujours un acteur conscient. Ainsi, l'EE repose sur ce paradoxe que le texte littéral de la citation de I2 n'est pas altéré, alors que le nouveau contexte modifie, autrement dit efface le point de vue originel de e2, en le référant à une image de e2 reconstruite par L1/E1 à sa convenance.
- Il y a également EE du côté de L1/E1, car ce dernier n'exprime pas nécessairement son point de vue dans des assertions explicites, il se contente d'influer par la mise en contexte sur le point de vue de I2, le plus souvent au détriment de I2/e2, et à son avantage. L1/E1 se positionne ainsi en surénonciateur aussi discret qu'efficace.

2.1. Jeu sur la caractérisation des citations de I2

Une des stratégies les plus banales de la désinscription énonciative affectant le dire originel de I2 consiste à entourer la citation de commentaires de L1/E1 qui orientent le jugement du lecteur dans un sens défavorable. Voltaire abusait de ces procédés comme en (9), où l'ironie assassine de la caractérisation de Leibniz discrédite par avance les propos... factices que Voltaire lui attribue :

- (9) Laissons là le divin Platon, Leibniz, qui était assurément meilleur géomètre que lui, et plus profond métaphysicien, rendit donc le service au genre humain de lui faire voir que nous devons être très contents, et que Dieu ne pouvait pas davantage pour nous ; qu'il avait nécessairement choisi, entre tous les partis possibles, le meilleur sans contredit.

« Que deviendra le péché originel ? lui criait-on. – Il deviendra ce qu'il pourra », disaient Leibniz et ses amis ; mais, en public, il écrivait que le péché originel entraînait nécessairement dans le meilleur des mondes.

(Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article « Bien (tout est) » Garnier-Flammarion 1964 : 67).

Si Voltaire abusait de la mauvaise foi avec une alacrité jubilatoire, Comte-Sponville est respectueux des l2/e2. Mais il ne s'interdit pas de critiquer les propos rapportés qui ne lui agréent pas, les discutant ouvertement, ou se retranchant derrière des intermédiaires qui prennent en charge la critique (et sa subjectivité), L1/E1 se réservant le rôle de caractériser positivement ou négativement le dit/dire des uns ou des autres :

- (10) PÉCHÉ ORIGINEL : Ce serait une faute, commise par Adam et Ève, qui nous vouerait à la culpabilité. L'idée, à peu près inacceptable pour les Modernes, est fortement exprimée par Pascal : « Il faut que nous naissions coupables, ou Dieu serait injuste » (*Pensées*, 204-205). Il y a pourtant une autre possibilité : que Dieu n'existe pas (*DP* 2001 : 432).

Les jugements négatifs entourant la citation sont référés à un sujet de l'énoncé, les « Modernes », derrière l'autorité desquels L1/E1 se retranche, ce qui lui permet du même coup de faire entendre le caractère daté de la problématique du péché originel : la subjectivité dont est toujours entachée la critique est reversée au compte d'un tiers ; L1/E1 s'appuie ensuite sur cette critique pour proposer dans un énoncé désembrayé son point de vue sous une forme objectivante (et sans appel), en sorte que le point de vue pascalien est réduit à une aliénation « fortement »⁸ exprimée.

(11) présente la même stratégie. L1/E1 s'appuie sur l'autorité de citations enchâssées (Sénèque, Montaigne) pour s'opposer à la thèse nietzschéenne ; pour leur donner plus de poids, il les qualifie positivement : l'adverbe « raisonnablement », sous sa forme intensive, en incise, fonctionne comme modalisateur du verbe « voir » et plus vraisemblablement comme modalisateur d'énonciation, affectant l'ensemble de la phrase. À travers la critique des stoïciens par Montaigne, c'est Nietzsche qui est visé, comme le confirment les antithèses entre la prétention au « sens » *vs* l'accusation *raisonnable* de « sottise », entre la « tâche suffisante » d'être « pleinement humain » *vs* l'absurdité du « surhomme » :

- (11) SURHUMAIN : Ce qui excède la mesure humaine. Nietzsche y voyait un but et un sens (« le sens de la terre ») : l'homme n'existerait que pour être dépassé ; le surhomme serait à l'homme ce que l'homme est au singe (*Zarathoustra*, I, Prologue). Montaigne, contre les stoïciens et plus raisonnablement, n'y voyait qu'une sottise : « Ô la vile chose, dit Sénèque, et abjecte que l'homme, s'il s'élève au-dessus de l'humanité ! Voilà un bon mot et un utile désir, mais pareillement absurde. Car de faire la poignée plus grande que le poing, la brassée plus grande que le bras, et d'espérer enjamber plus que l'étendue de nos jambes, cela est impossible et monstrueux. Ni que l'homme se monte au-dessus de soi et de l'humanité » (II, 12, p. 604). Être pleinement humain fait une tâche suffisante (*DP* 2001 : 566-567).

8. L'adverbe, en contexte, paraît caractériser le dire, plus que le contenu propositionnel.

2.2. Changement de modalité

Une autre manière d'affecter le dire de l2 consiste à modifier la modalité de phrase de la citation, comme il apparaît en (12) :

- (12) « Je pense, donc je suis » ? Sans doute. Mais que suis-je ? Une « chose pensante » ? Soit. Mais quelle chose ? (DP 2001 : 362).

Le changement de la modalité de phrase affecte la citation de Descartes, affublée ici d'une modalité interrogative « “Je pense donc je suis” ? ». Le point d'interrogation figure hors de la citation, après les guillemets, contrairement à l'usage, pour bien marquer que le changement est attribuable à L1/E1. Il en va de même pour « “une chose pensante” ? ». Certes, le texte cartésien est lui-même traversé par le dialogisme, mais celui-ci faisait progresser Descartes vers une certitude alors qu'avec L1/E1, l'interrogation à laquelle sont exposées ces citations, redoublée par deux autres questions et par les concessions *a minima* ironiques (« sans doute », « soit ») prises en charge par L1/E1, toutes ces marquent sapent « comme de l'intérieur » les certitudes cartésiennes.

Le début de (11) offre un exemple plus complexe de ces changements de modalité de phrase. La deuxième phrase de l'article comporte une citation de Nietzsche suivie par un commentaire se terminant sur une référence à *Ainsi parlait Zarathoustra*, invitant à considérer l'ensemble de l'énoncé comme une sorte de quasi-citation de Nietzsche, malgré l'absence de guillemets. De fait, cet énoncé reformule assez fidèlement le texte original et ne s'éloigne guère des traductions françaises⁹, excepté le changement de modalité : le conditionnel signale une altérité énonciative ainsi qu'une mise à distance et installe L1/E1 en surénonciateur.

2.3. Modification de la portée d'une citation

L'ajout (ou la suppression) d'un circonstant spatial ou temporel peut modifier la portée d'une citation, tout comme un changement du plan d'énonciation. Dire que « *autrefois/en Syldavie, l'homme fut un loup pour l'homme* » affaiblit la portée de l'assertion originelle de Hobbes. Ces distorsions ne relèvent pas forcément de la mauvaise foi ni de la maladresse des débutants, comme le montre (13) :

- (13) Dans mon livre *Analyse de l'amour et autres sujets*, je m'interroge sur l'origine de l'obligation morale. J'en viens à écrire que « l'obligation morale est un trait constitutif de l'être-au-monde (*Dasein*) qui est le nôtre aujourd'hui », que « la solidarité de tous les êtres-au-monde est un trait constitutif du *Dasein* comme tel ». Je précise qu'il s'agit du « *Dasein* de l'heure présente ». De là cette phrase : « *Aujourd'hui*, chacun est en charge impli-

9. « Je vous enseigne le surhomme. L'homme est quelque chose qui se doit surmonter. [...] Qu'est le singe pour l'homme ? Un éclat de rire ou une honte qui fait mal. Et tel doit être l'homme pour le surhomme : un éclat de rire ou une honte qui fait mal » (Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra* Gallimard 1971 : 22).

cite de tout le malheur du monde », que Yvon Quiniou a mise en exergue de son livre *Études matérialistes sur la morale* (Éditions Kimé, 2002), mais en omettant le mot essentiel « aujourd'hui » (Conche, *Confession d'un philosophe*, 2002 : 75).

Nous n'avons pas repéré de telles distorsions dans *DP*, mais il existe une manière plus discrète d'affecter la portée des citations en jouant sur les tiroirs des *verba dicendi*.

2.4. Jeu sur les temps des verbes du discours attributif

Le jeu sur les temps des verbes attributifs (et pas seulement leur sémantisme) est de nature à indiquer un point de vue du locuteur citant sur le point de vue cité : cette influence se vérifie à partir d'un verbe aussi neutre, sur le plan sémantique, que « dire » :

- (14) DROITE/GAUCHE : Enfant, j'avais demandé à mon père ce que cela signifiait, dans la vie politique, qu'être de droite ou de gauche. Il me répondit : « Être de droite, c'est vouloir la grandeur de la France. Être de gauche, c'est vouloir le bonheur des Français. » [...] La définition, dans sa bouche, était de droite. C'est pourquoi elle lui plaisait. Mais un homme de gauche pourrait également s'y retrouver, s'il croit peu ou prou au bonheur. C'est pourquoi elle ne me déplait pas. « Car enfin, **dira** notre homme de gauche, la France et la grandeur ne sont que des abstractions dangereuses. Le bonheur des Français, voilà qui mérite autrement d'être poursuivi ! » (*DP* 2001 : 184).

La mise en scène énonciative repose sur la remémoration d'une scène passée et sur la discussion actuelle de cette thèse, envisagée à partir d'un énonciateur abstrait, « un homme de gauche » avec lequel L1/E1 est en consonance (cf. « notre »). Les temporalités du PS et du futur sont coupées de la situation d'énonciation : le futur envisage la postériorité par rapport à un moment fictif où la question sera posée : le point de perspective ne coïncidant pas avec le moment de l'énonciation, on est, selon la théorie de la pertinence, dans un usage interprétatif du futur (Sthioul 1998 : 205-206), envisageant l'événement comme inévitable (paraphrase : « quand [à chaque fois qu'] on s'interrogera, on répondra »).

Un conditionnel exprimerait, tout autant que le futur interprétatif, un envisagement du procès à partir d'un temps et d'un lieu distincts de la situation d'énonciation : mais il marquerait une distanciation¹⁰, en présentant les choix politiques comme une spéculation intellectuelle et non comme un engagement profond¹¹. Cette distanciation affaiblirait la force des engagements de gauche de

10. Le conditionnel de distance apparaît toutefois en conclusion de l'article, pour signifier le caractère historique et relatif de ces oppositions, et la nécessité d'une appropriation « intelligente » des valeurs de son camp, qu'on soit de gauche ou de droite (*DP* : 188-189).

11. Le futur peut jouer un rôle de désasserteur et/ou de marqueur d'altérité, comme dans « je dirai » (Giancarli 2003) : en l'occurrence, en (14), si l'altérité est marquée, la désassertion ne l'est pas.

L1/E1, par contraste avec l'affirmation sans distance des positions de droite : d'où le choix du futur. Sans doute le futur s'explique-t-il aussi par sa visée globale : l'événement futur est envisagé comme un tout. Cette dimension renforce la valeur d'engagement du sujet et peut, par une sorte d'effet de halo, rejaillir sur le contenu générique du contenu propositionnel, en lui conférant un statut de « vérité générale véridique », si l'on ose dire¹². En choisissant le futur, L1/E1 pèse à sa manière, sans dire un mot, sur la force d'engagement du point de vue de l2/e2 : procédé on ne peut plus discret, si on le compare au commentaire explicite précédent (« elle ne me déplait pas »), qui montre à quel point le choix d'un tiroir et d'une visée influent sur l'interprétation de la citation.

Ce rôle argumentatif discret des tiroirs temporels sur la recontextualisation des citations est accru avec les structures antithétiques qui opposent les sources énonciatives :

- (15) BON SENS : La raison ordinaire, comme à portée d'homme, et moins universelle peut-être que commune. *C'est* le rapport humain au vrai : « la puissance, **disait** Descartes, de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux ». Montaigne **suggérait** par boutade que tous en ont assez, puisque nul ne se plaint d'en manquer (Essais, II, 17, p. 657). Descartes **conclura**, peut-être ironiquement, que « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée », qui serait « naturellement égale en tous les hommes » (Discours de la méthode, I). C'était confondre non seulement le bon sens et la raison, comme Descartes fait explicitement, mais aussi l'universel, qui est de droit, avec une égalité, qui est de fait. (DP 2001 : 92)

En (15), le jeu sur les temps participe de la dramatisation du discours savant (Rabatel 2002 : 63), qui permet de rendre intelligible la nature profondément responsive des débats philosophiques. Dans cette mise en scène d'auteurs qui se parlent à distance pour résoudre un même problème, on pourrait comprendre que, du point de vue de L1/E1, toutes les citations soient à l'IMP, ou au PS. Or pour s'en tenir à Descartes, on trouve l'IMP « disait », le futur « conclura », sans compter les verbes à l'IMP (« c'était ») et au présent (« fait ») qui caractérisent ses idées sans passer par la médiation du DR. Montaigne semble indiquer une piste de recherche (« suggérait ») dont Descartes n'aurait pas tenu compte dans sa « conclusion » en sorte qu'il est présenté comme davantage pertinent que Descartes. Ce n'est pas seulement le sémantisme des verbes qui le montre, c'est aussi le futur qui précède la deuxième citation de Descartes : c'est en effet par rapport au repère de Montaigne qu'est posée la postériorité, et ce choix signifie implicitement (avant qu'il soit formulé explicitement dans le commentaire critique envers Descartes, dans la dernière phrase) que Montaigne a raison contre Descartes.

Comme l'indiquent les choix de tiroir des *verba dicendi*, c'est en définitive L1/E1 qui se positionne en surénonciateur, capable de faire dialoguer et de hiérarchiser auteurs et systèmes, grâce à une posture d'historien de la philosophie

12. Cette valeur est également présente en (5) : « Là où l'idéaliste **dirait** : "J'ai un corps", ce qui suppose qu'il soit autre chose, le matérialiste **dira** plutôt : "Je suis mon corps" » (DP 2001 : 362).

restituant en un tout cohérent les éléments disparates d'une histoire aux enjeux opaques. Certes, la présence explicite de commentaires exégétiques (tels ceux qui figurent dans la dernière phrase de (15)) rend plus sensible la surénonciation, mais celle-ci existe en amont de ces commentaires, et indépendamment d'eux, du fait que la recontextualisation modifie le vouloir originel de l2 en un sens favorable à L1/E1.

En contexte narratif fictionnel, L1/E1 peut tout se permettre, en jouant sur le dit ou le dire de l2/e2, en effaçant sa nature d'énoncé embrayé, en effaçant la source, l'identité des locuteurs enchâssés, ou en recontextualisant ces DR de telle façon que le sens originel s'en trouvait modifié (Rabatel 2003b, 2004d). Dans le contexte sérieux du *DP* de telles libertés ne sont pas de mise (on n'en dirait pas autant pour l'époque de Voltaire, tout comme pour certains sous-genres de la presse analysés ici même par Marnette). Il n'en reste pas moins que le cahier des charges d'un L1/E1 sérieux et savant, qui plus est de bonne foi, offre bien des procédés pour donner son avis sans y paraître, en orientant le point de vue des énonciateurs cités.

3. DE QUELQUES STRATÉGIES D'ARGUMENTATION PAR « AUTORITÉ POLYPHONIQUE » DU SURÉNONCIATEUR

La posture de surénonciateur ne se limite pas à la mise en scène du point de vue de L1/E1 ni aux altérations du point de vue des auteurs cités, comme on vient de le voir précédemment, elle résulte encore de l'exploitation argumentative des dires des l2 au profit du point de vue de L1/E1, selon une stratégie d'argumentation par « autorité polyphonique ». Selon Ducrot, il y a autorité polyphonique lorsque

- a) le locuteur L montre un énonciateur (qui peut être lui-même ou quelqu'un d'autre) assertant une certaine proposition *P*. Autrement dit, il introduit dans son discours une voix – qui n'est pas forcément la sienne – responsable de l'assertion de *P*. En disant que cette assertion est montrée, je veux dire qu'elle ne fait pas elle-même l'objet d'une assertion [...].
- b) L appuie sur cette première assertion une seconde assertion, relative à une autre proposition, *Q*. Ce qui signifie deux choses. D'une part que le sujet s'identifie avec le sujet qui asserte *Q*. Et, d'autre part, qu'il le fait en se fondant sur une relation entre les propositions *P* et *Q*, sur le fait que *P* rend nécessaire, ou en tout cas légitime, d'admettre *Q* (Ducrot 1984 : 154).

Cette forme d'autorité polyphonique ne repose pas seulement sur les cas où L attribue à l'énonciateur une « voix » telle qu'elle s'entend dans le DD, ou dans des énoncés polyphoniques du type « il paraît que », etc., puisque Ducrot l'étend à « tous les enchaînements conclusifs, même ceux où l'asserteur de *P* semble identifié à L », comme dans « Il va faire beau : nous devrions sortir » (*ibid.*, 156). Examinons ce mécanisme à travers le rôle dévolu à l'étymologie et aux relatives explicatives.

3.1. Étymologie et citation effacée : des points de vue sous les mots

L'étymon est marqué dans *DP* par des guillemets ou des italiques, comme s'il correspondait à une forme effacée de la citation, qui n'aurait plus besoin des guillemets de propriété, vu sa nature doxique. L1/E1 allègue les étymons dans une optique réflexive/dialogique, pour faire entrer son lecteur dans la représentation du point de vue de la doxa philosophique, qui demande à être éclairé, voire dépassé, en quoi le recours à l'étymologie le positionne, une fois encore, en surénonciateur :

- (16) SUBSTANCE : Étymologiquement, c'est ce qui est *sous*. Sous quoi ? Sous l'apparence, sous le changement, sous les prédicats : la substance est un autre mot pour dire l'essence, la permanence, le sujet, ou la conjonction des trois.
La *substance* c'est l'essence, c'est-à-dire l'être : *ousia*, en grec, peut se traduire, selon l'auteur ou le contexte, par l'un ou l'autre de ces trois mots (*DP* 2001 : 562).

Cette posture est indiquée par la question « sous quoi ? », en (16), à laquelle il est donné quatre réponses différentes. Autrement dit, le détour par l'étymologie ne suffit pas, le commentaire du spécialiste/surénonciateur est nécessaire : en effet, l'étymon est une préposition, et la valeur instructionnelle de la position spatiale n'a de sens que par les prédicats mis en rapport par L1/E1. De même en (17), les étymons de synthèse éclairent moins le concept de synthèse que l'antonyme évoqué antithétiquement par L1/E1. Et lorsque l'étymologie renvoie à une forme pleine composée, comme (*subjectum*), en (18), celle-ci reste indéterminée du fait de l'absence des arguments, lesquels n'ont de pertinence que par rapport à une culture philosophique¹³.

- (17) SYNTHÈSE : *Synthesis*, en grec, c'est la réunion, la composition, l'assemblage : synthétiser, c'est poser (*tithenai*) ensemble (*sun*). La synthèse s'oppose par là à l'analyse, qui sépare ou décompose.
La synthèse va du simple au composé, disait Leibniz. (*DP* 2001 : 570)
- (18) SUJET : Ce qui est *jeté sous* ou *sous-jacent*. C'est un équivalent, au moins pour l'étymologie, de « substance » ou d'« hypostase » (*DP* 2001 : 564).

Ainsi, un premier recours à l'étymologie justifie-t-il, par son caractère doxique, un deuxième recours à une proposition *Q* dont la validité est fondée par l'opacité même de l'étymon en *P* – quand bien même, sur le fond, ce type de raisonnement est fragile comme l'auteur le reconnaît : « l'étymologie n'a jamais fait une définition » (*DP* : 564). Autrement dit, l'étymon est de nature dialogique, portant en lui la trace des gloses antérieures, réactualisées par le

13. Bourdieu 1982 : 17 caractérise la pratique étymologique des philosophes comme « aptitude typiquement savante à s'arracher à la situation et à briser la relation pratique qui unit un mot à un contexte pratique ». Goyet 1991 précise que l'étymologisme fonctionne comme une sous-définition (une « description imparfaite ») dont la maladresse sert à marquer une conformité native avec la nature des choses. Le surénonciateur est ainsi celui qui « complète » la description imparfaite.

surénonciateur, en un sens qui lui agréé – car il est bien connu qu'un même étymon sert de justification à des représentations différentes d'une notion...

3.2. Effacement énonciatif et autorité polyphonique des propositions relatives explicatives

L'autorité polyphonique est ainsi mise au service de l'argumentation « par la nature des choses/des mots », comme le montre également, sur le plan syntaxique, le recours à des relatives explicatives qui, à l'instar des étymons, fonctionnent comme des traces dialogiques de la doxa (philosophique)¹⁴, bref, d'une autorité sur laquelle L1/E1 s'appuie pour faire passer ses conceptions. Ainsi, en (7) « l'amitié, qui ne va pas sans choix ou référence », « la philanthropie, qui est l'amour de l'humanité ». « Les relatives explicatives ne servent jamais à restreindre l'antécédent, rappelle Wilmet 2003 : 203-204, elles ajoutent à celui-ci quelque détail, quelque explication non indispensable ». Certes, l'explication paraît sémantiquement superflue, mais non argumentativement : la relative explicative est précisément le moyen syntaxique choisi pour donner comme allant de soi, dans une sorte de post-rhème (Morel et Danon-Boileau 1998), ce qui est présenté comme une caractéristique essentielle et non contestable – du point de vue de la doxa savante, en fait du point de vue de L1/E1 – des propositions *P* qui justifient la vérité de la proposition *Q*. Il est notable que la proposition *Q* précède ici la proposition *P*, et qu'elle comprenne à chaque cas, alors qu'elle commence la phrase, un élément anaphorique (en gras) renvoyant à la phrase précédente :

- (19) C'est **ce** qui la distingue de l'amitié *Q*, qui [d'ailleurs] ne va pas sans choix ou préférence *P*
- (20) On ne **la** confondra pas avec la philanthropie *Q*, qui [d'ailleurs] est l'amour de l'humanité *P*

Ainsi *Q* se présente à la fois comme la suite logique de ce qui précède, tout en justifiant cet enchaînement par des arguments contenus dans *P*, rapportés dans une explicative, comme des arguments quasiment superflus, à l'instar des arguments introduits par « d'ailleurs » (Maingueneau 1987 : 133-4), mais que L1/E1 rapporte malgré tout... On mesure ainsi la différence énonciative-pragmatique, pour le destinataire, entre les relatives explicatives précédentes et la relative déterminative suivante : si je dis « l'amitié qui est ne va pas sans choix ou préférence, est-ce une amitié sincère ? », la question n'a de sens que pour le thème tel qu'il a été restreint par la relative déterminative. À l'inverse, la relative explicative, tout en ne restreignant pas l'antécédent, présente comme secondaire et allant de soi ce que L1/E1 considère comme essentiel, et qu'il assume, alors que les assertions dans *P* sont des assertions montrées : certes, la paraphrase de la relative explicative est sémantiquement inutile, le sens étant déjà inclus dans le signe, mais son rappel, d'un argument l'autre, justifie la

14. Ce dialogisme interdiscursif repose sur le préconstruit de la relative (Henry 1975), dont les contenus de pensée renvoient à un sujet universel (Pêcheux 1975).

thèse discrètement défendue par L1/E1, dans la mesure où le coup de force de L1/E1 est masqué par la pseudo-clivée en (19), l'indéfini et le futur modal en (20) : la syntaxe¹⁵ participe d'un double effacement, énonciatif et argumentatif : ce sont les mots qui parlent d'eux-mêmes, les assertions fonctionnant « comme une sorte de substitut de la vérité » (Ducrot 1984 : 157). Simulacre, bien sûr, mais simulacre efficace (Rabatel 2003e, f, 2004d).

En conclusion, L1/E1 se positionne souvent en surénonciateur, tant par la mise en scène discursive que par la recontextualisation des paroles rapportées et par le rôle argumentatif que L1 leur confère pour étayer sa propre vision des choses, manifestant sa supériorité envers l2/e2, choisissant quand et comment il veut citer, décidant du début et de la fin de la citation, sélectionnant les *verba dicendi*, jouant sur la portée, les modalités de phrase, l'orientation argumentative de la citation, se réservant le droit de faire des commentaires¹⁶. Malgré les stratégies d'effacement de son point de vue personnel, et même grâce à ces mêmes stratégies d'effacement, L1/E1 parvient à imposer, sans contestation, un point de vue apparemment « objectif » et « naturel » (le sien).

Toutefois, du fait des tensions autour du genre du dictionnaire philosophique, à la fois paré du sérieux universitaire et de la subjectivité de choix personnels clairement revendiquée, on se trouve ici face à une surénonciation bien tempérée, comme il se doit dans le champ. Le jeu avec les citations confère à L1/E1 l'image d'un homme de dialogue et fait du philosophe l'*alter ego* de ses pairs. Néanmoins comme ce dialogue avec les auteurs (hétéro-dialogisme) et avec lui-même (auto-dialogisme) positionne la figure de l'auteur en exégète, en historien de la philosophie, en éclaircur ou en redresseur d'idées courtes, à partir d'une démarche éthique constamment affichée, L1/E1 se caractérise en dernière instance par une posture surplombante de *primus inter pares*, plutôt du côté du « grand sacerdoce [qui] cite et ressuscite » que du côté du « sacerdoce ordinaire [qui] cite et récite » (Bourdieu 1982 : 211).

15. Cf. l'article « Sublimation » (DP 2001 : 561), avec trois relatives explicatives finales, entre parenthèses.

16. On trouve l'équivalent de ces marques à l'oral, où le surénonciateur *initie* les tours de parole, séquences et négociations ; *sélectionne* ses interlocuteurs ; *choisit* les thèmes de discussion, les pauses, les moments de bilan, *clôt* la discussion sur un thème, la négociation ; *ratifie*, (*in*)*valide* les reformulations, développements de son PDV ; *rectifie*, *questionne*, *commente*, *tel un exégète*, le contenu du PDV, la formulation, la relation au référent, la relation avec des idées déjà mentionnées, ou à venir ; *s'autorise des coups de force* ; adopte une *attitude méta-linguistique* ou *méta-discursive*, en planifiant la tâche (en contexte technique, didactique, professionnel), en dramatisant, avec effets de mise en scène (mimo-gestuelle) ; *s'autorise*, selon le déroulement de l'interaction et notamment selon le jeu des places, d'une parole complexe, longue, ou à l'inverse aphoristique, sibylline, etc. (Rabatel 2004a, b).

Références bibliographiques¹⁷

- ALI BOUACHA Abdel-Magid, 1995, « De l'ego à la classe de locuteurs : lecture linguistique des *Médiations* » *Langages* 119, 79-94.
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire*. Stock, Paris.
- COMTE-SPONVILLE André, 2001, *Dictionnaire philosophique*. Presses Universitaires de France, Paris.
- CONCHE Marcel, 2002, *Confession d'un philosophe*, Albin Michel, Paris.
- COSSUTTA Frédéric (éd.), 1995, *L'analyse du discours philosophique*, *Langages* 119.
- DANBLON Emmanuelle, 2003, « L'exemple rhétorique : l'usage de la fiction en argumentation », in Amossy, R. et Maingueneau, D. (éds), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, 187-198. Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- GIANCARLI Pierre-Don, 2003, « Futur simple "je dirai" et ses traductions en anglais : étude contrastive », in Chuquet J. (éd), *Verbes de parole, de pensée, de perception*, 55-74. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- GOYET Francis, 1991, *Le « sublime » du lieu commun*, Champion, Paris.
- HENRY Paul, 1975, « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages* 37, 81-98.
- KOREN Roselyne, 2003, « De la mise en mots littéraire de l'information : quelques "carrefours" connus ou méconnus », in Amossy, R. et Maingueneau D. (éds), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, 351-362. Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- NIETZSCHE Friedrich, 1971, *Ainsi parlait Zarathoustra*. Gallimard, Paris.
- PECHEUX Michel, 1975, *Les vérités de La Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*. Maspéro, Paris.
- PHILIPPE Gilles, 1995, « Embrayage énonciatif et théorie de la conscience : à propos de *L'Être et le Néant* », *Langages* 119, 95-108.
- RABATEL Alain, 2003e, « Entre usage et mention : la notion de re-présentation dans les discours représentés », in Amossy R. et Maingueneau D. (éds), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, 109-119. Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- RABATEL Alain, 2003f, « Le dialogisme du point de vue dans les comptes rendus de perception », *Cahiers de Praxématique* 41, 131-155.
- RABATEL Alain, 2004d, « Effacement argumentatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du *Mort qu'il faut* de Semprun », *Semen* 17, 111-132.
- RABATEL Alain, 2005, « Des formules aphoristiques (dans le *Dictionnaire philosophique* de Comte-Sponville) au service du sujet philosophant : coénonciation, surénonciation, sousénonciation », in Cossutta F. (éd), *Formules, sentences, maximes*, à paraître.
- SCHAPIRA Charlotte, 1999, *Les stéréotypes en français. Proverbes et autres formules*. Ophrys, Gap, Paris.
- STHIOUL Bertrand, 1998, « Temps verbaux et point de vue », in Mœschler, J. (éd), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, 197-220. Kimé, Paris.
- VOLTAIRE, 1764, *Dictionnaire philosophique*. Garnier Flammarion.
- WILMET Marc, 2003, *Grammaire critique du français* (3^e éd.). De Boeck, Bruxelles.

17. Ne figurent ici que les références nouvelles qui n'ont pas fait l'objet d'une mention dans l'introduction.